

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 15
Nombre de votants : 20
Date de convocation : 08/06/2011

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 17 juin 2011**

--- o0o ---

L'an deux mille onze, le dix-sept juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET (a procuration pour Mme DUBUN), DEHEZ (a procuration pour Mme ROLLIN), Mme DEGOS (a procuration pour Mme ROCA), MM. DUBOS (a procuration pour M. LAMOTHE), BATS, M. CABANNES, Melle POLESE (a procuration pour Mme DEHEZ-BATISTA), MM. DUPOUY, MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mme LEFORT.

Etaient excusés : MM. LAMOTHE (a donné procuration à M. DUBOS), DUCASSE, Mmes LEGLISE, ROLLIN (a donné procuration à M. DEHEZ), DUBUN (a donné procuration à M. de ZANET), ROCA (a donné procuration à Mme DEGOS), DEHEZ-BATISTA (a donné procuration à Melle POLESE).

Etait absent : M. MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C

délibération n°5

**OBJET : Attribution subvention exceptionnelle à l'association « MRC »,
et à l'association de FUTSAL de TARTAS**

Rapporteur : Philippe DUBOS, adjoint au Maire en charge des associations

Au budget de la Ville pour l'exercice budgétaire 2011, il est proposé d'attribuer :

- une subvention de 1 500 € à l'association « MRC »
- une subvention de 500 € à l'association « FUTSAL » de TARTAS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé du rapporteur

AUTORISE le versement des subventions comme indiqué ci-dessus,

PRECISE que les crédits sont prévus au chapitre 65, article 6574.

AUTORISE M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUERES